

30 octobre 2009

MUSEE DE FOUSSEMAGNE

Restructuration de la synagogue et création d'un espace muséal dédié à l'histoire des juifs de Foussemagne et ses personnalités

Phase AVANT PROJET SOMMAIRE (APS)

A) Composition générale en plan et volume

- Plan de situation
- Plan masse
- Plan RDC
- Plan R+1
- Coupes (AA, BB, CC)
- Façades (Nord, Est, Sud, Ouest)

B) Compatibilité de la solution retenue avec les contraintes du programme et du site

1) La synagogue



- Respect du volume extérieur, de la modénature et des matériaux (clos, couvert et ouvertures).
- Restauration des façades de la synagogue : conservation du « style » régional et de l'identification culturelle sans éléments ostentatoires (un ou deux signes des arts judaïques traditionnels) : un vitrail dans l'oculus de l'Aron représentant une étoile de David, une inscription hébraïque discrète, un psaume, sur la façade principale (cf. photographie de référence : synagogue de Toul, et emplacement visible d'une plaque sur la synagogue de Foussemagne).



- Les nécessités muséographiques et le souhait formulé de retrouver l'esprit de la synagogue nous ont fait opter pour 1°/ la conservation des deux niveaux (rez-de-chaussée et étage), 2°/ la création d'un vide au droit de l'Aron qui permettra d'appréhender les dimensions de la synagogue à son origine et de conserver le chevet en l'état. Au plafond de l'étage et au droit de l'aron, une travée des voûtes en plâtre qui existaient (cf. rapport de la DRAC) sera reconstituée.



- La charpente sera remise en état. Elle ne sera pas visible : le plancher des combles sera conservé, suivant l'état d'origine.
- Toiture : couverture en tuiles neuves (s'approchant le plus possible des tuiles en place) sur complexe thermique.

2) La maison dite « du Rabbin »

- La maison du rabbin sera réhabilitée dans une interprétation des caractéristiques locales : habillage des murs de bardage en sapin encadré de pans de bois, s'inspirant du corps de ferme lui faisant face, au nord, sur une base de mortier de chaux. De larges baies au nord et à l'ouest offrent des vues sur l'extérieur : à l'ouest, un « balcon » sur la riche campagne environnante.
- La maison du rabbin « luttant » avec la synagogue, la mise en valeur de cette dernière sera accentuée par l'usage d'une toiture plate pour la maison du rabbin. Elle permettra par ailleurs l'intégration de plaques solaires sans nuire à l'environnement.

3) « L'entrée »

- Elle se situe dans un volume vitré qui laisse dégagés les deux bâtiments qu'elle relie : c'est la solution la plus esthétique, la plus transparente et la plus légère pour assurer la fonction de sas d'entrée dans l'axe de la composition de l'ensemble bâti. Une paroi de bois en fond met en évidence l'escalier, sculpture, élément vertical important du cheminement scénographique dans le musée.

4) Relations fonctionnelles du parcours muséographique

- Rappel : le parcours muséographique est basé sur les cinq parties chronologiques fournies par le comité scientifique, et sur les exigences du dossier de Grand-Est AMO. Il sera constitué comme suit :
 - 1/ Accès par l'entrée vitrée entre les deux bâtiments (synagogue et maison du rabbin),
 - 2/ Accueil / Billetterie / Boutique / Vestiaire / Sanitaires, au rez-de-chaussée de la maison du rabbin,
 - 3/ Montée au premier étage de la maison du rabbin pour accéder à introduction puis au premier étage de la synagogue (escalier et ascenseur),
 - 4/ Entrée au premier étage de la synagogue : parties 1, 2 et 3A du parcours chronologique. La visite se fait au travers d'alvéoles quadrangulaires situées de part et d'autre d'une galerie technique située dans l'axe de synagogue. Les moyens employés dans chaque alvéole seront :
 - la vidéo,
 - la sérigraphie (textes) ou lettre découpée,
 - la présentation d'objets originaux ou de copies, en vitrine notamment,
 - le son

Parcours muséographique :

1. L'introduction générale se fera au premier étage de la maison du rabbin, par le biais d'un audiovisuel contre le mur nord, à la sortie de l'escalier. *Marie de Bourgogne* « recevra » les visiteurs.
2. Le fond du premier étage de la synagogue (au nord), abritera la séquence n°1 : *Aux origines (le Moyen Âge)*.
3. Puis (sens des aiguilles d'une montre), séquence n°2 : *Foussemagne village français de 1648 au XVIIIe siècle*.
4. Au niveau de l'abside, une évocation du volume de la synagogue et des galeries des femmes sera faite à l'aide d'une projection sur toute la hauteur de l'abside. Un jeu de miroir permettra d'évoquer en même temps le plafond voûté d'origine.
5. Puis séquence n°3/A : *1750/1815* : cette partie se partagera en trois sous-ensembles, les deux autres se trouvant au rez-de-chaussée de la synagogue).
6. L'accès à la suite de la présentation se fera par un escalier *en huit*, confortable et menant naturellement au rez-de-chaussée de la synagogue.
7. Séquences n° 3/B et 3/C dans le côté ouest de la nef (sens inverse des aiguilles d'une montre)
8. Au droit de l'abside, présentation d'une maquette de grande dimension de la synagogue, montrant, entre autres, les galeries des femmes et les voûtes disparues. Suite des projections sur le mur de l'abside.
9. Séquence n°4 : *1815/1870*.
10. Séquence n° 5 : *le XXe siècle*
11. Sortie, accès à la boutique et au vestiaire, dans la maison du rabbin.

5) Les espaces extérieurs

La relation de la synagogue et du bâti à l'extérieur fait partie intégrante du projet, tant sur les plans historique, urbain et environnemental.

- Elle reprendra celle, déjà exprimée à l'entrée du village par son tapis de mille-fleurs remarquable, relation avec la campagne environnante qui donne l'esprit de Foussemagne. Pour ce faire, une percée visuelle vers l'ouest sera ménagée en fond de parcelle, visible de la rue et de la place de la Mairie. Dans les deux bâtiments eux-mêmes, un *balcon* sera réalisé à l'étage de la maison du rabbin, et l'ouverture ouest la plus proche de l'abside, à l'étage, permettra des vues sur la campagne.
- Un pavage spécifique, au droit de la chaussée ainsi qu'un nouvel aménagement des aires de stationnement et de la liaison avec la salle polyvalente, bien que hors de notre mission, est conseillé pour assurer la liaison urbaine (et routière) de la synagogue avec son environnement.
- Plantes vertes et fleurs odoriférantes accompagneront le visiteur jusqu'à l'entrée de la synagogue.

6) Tableau des surfaces :

SHON : Surfaces Hors Œuvre Nettes

entrée	10,5
accueil	37,5
vestiaire	6,5
réserve	2
sanitaire	14,05
escalier	22,85
expo 1	107,25
ascenseur	4,95
RDC	205,6

local technique 1	5,1
local technique 2	6,3
palier	8
introduction	27,95
sas	18,05
expo 2	99,85

R+1	165,25
-----	--------

Total	370,85 m2
--------------	------------------

C) Solutions techniques

- Structure (cf rapport d'examen de M. Hervé Schwob, APAVE) :

La Synagogue : structure existante conservé pour l'ensemble du volume. Ajout de 3 poteaux ronds (diam 0.30m) pour soutenir le nouveau plancher du R+1.

La maison du Rabbin : structure existante pour l'ensemble du volume, ajout d'une nouvelle dalle pour le R+1. Création d'un toit terrasse à la place du toit à deux pentes existant.

L'entrée : structure indépendante sur 4 poteaux ronds. Escalier métallique

- Clos et couvert :

La Synagogue : tuiles + complexe isolant (CF 1h dans la bande des 8m)

La maison du Rabbin : toit terrasse (CF 1h dans la bande des 8m)

L'entrée : toit terrasse avec un skydome pour le désenfumage

- Fluides et économies d'énergie : traitement thermique du bâtiment:

Compte tenu de la nouvelle destination de la synagogue, de sa structure et de la difficulté qu'il y aura à traiter thermiquement les parois, nous proposons les dispositions suivantes :

- Ventilation des locaux de type double flux avec récupération de chaleur (soufflage et extraction dans chaque local d'un débit d'air adapté à l'occupation maximale ou réelle (par contrôle de CO² par exemple).

- Traitement de l'ambiance par des planchers chauffants et éventuellement rafraîchissants. Ces planchers dits à faible inertie sont régulés par une centrale générale et par des régulations locales.
- La source énergétique sera une pompe à chaleur eau/eau, avec source froide d'origine géothermique de type réversible.

Les intérêts de cette proposition sont multiples :

- Libération de l'espace mural par absence de corps de chauffe,
- Économies de fonctionnement par abaissement de la température de l'air en hiver (chauffage par rayonnement).
- Possibilité de rafraîchissement en été (plancher rafraîchissant).

La partie technique des installations sera localisée dans l'entre sol de la maison du rabbin.

- Acoustique : la RN 19 entre dans la 4^e catégorie acoustique : ce qui sera pris en compte dans le traitement des espaces recevant du public.

- Sécurité des personnes :

ERP classement type Y, 5^{ème} catégorie, effective de 1p/5m² soit 74 personnes, qui peut cependant être portée au double (soit deux cars par exemple), étant donné le nombre d'UP disponibles. L'escalier principal sera désenfumé mécaniquement (skydome) et isolé du feu des 2 autres bâtiments (synagogue et maison du rabbin), tenue au feu de 1h par rapport au lieu (< 8m des façades)

- Normes handicapés :

L'accessibilité handicapée du bâtiment est assurée: aménagement minéral de l'extérieur du bâtiment pour un cheminement sans obstacle. Le cheminement intérieur est conforme aux normes en vigueur (cercle de giration 1.50m et passage de 0.90m au minimum). Un ascenseur permet l'accès aux différents étages. Un sanitaire handicapé est prévu au RDC.

D) Calendrier d'exécution des travaux (1 tranche)

MUSEE DE FOUSSEMAGNE - CALENDRIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX	mois de travaux									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Période de Préparation										
Démolition - Adaptation Gros Œuvre - Maçonnerie Pierre										
Charpente - Couverture - Zinguerie										
Lots Techniques										
Menuiseries Extérieures										
Cloisons - Doublages - Isolation										
Revêtements sols / murs										
Peinture - Décoration - Finition										
Appareillage intérieur										
Enduits des façades										
Verrière - Ossature bois / Isolation										
Sécurité Incendie										
Raccordements - Aménagements extérieurs										
Opérations Préalables aux Réceptions										
Commission de Sécurité										
Réception des Travaux										
Mise en Service										

E) Estimations provisoires du coût prévisionnel des travaux

Montant des travaux estimés : 805.000 € HT.

Non compris dans le montant des travaux : le mobilier, la fourniture du matériel multimédia et leur production, les transports et assurances des œuvres d'art exposées, les droits de propriété et de reproduction éventuels, les abonnements et frais de branchement des services concédés, l'aménagement piétonnier, végétal, liaison et signalisation en dehors de l'emprise du terrain.